

COMITE DE SUIVI DU PROTOCOLE DU 02 MARS 2017

La 3^{ème} réunion du comité de suivi du protocole 2016-2019 (CSP) s'est tenue le 02 mars 2017, sous la présidence du Directeur général, Patrick Gandil.

Le Directeur général a précisé que cette réunion se tenait dans un contexte social particulier compte tenu du préavis de grève déposé par l'UNSA.

En préambule, FO a fait une déclaration liminaire pour rappeler ses exigences, à court terme, concernant la mise en place du futur régime indemnitaire simplifié (RIS) en faveur des personnels techniques ainsi que sa demande de lancement de recrutement d'ouvriers d'État (OE).

Cette déclaration faisait suite l'entrevue que FO avait eu la semaine dernière avec la Secrétaire Générale sur les recrutements ouvriers. Le Directeur Général a annoncé qu'il demandait au Secrétariat Général de lancer les recrutements des Ouvriers d'Etat sachant qu'une réunion ministérielle doit se tenir d'ici la fin du mois pour valider les demandes de la DGAC.

FO a rappelé les engagements protocolaires, la déclaration de la Ministre de la Fonction publique et les textes parus au Ministère de la Défense.

Point sur les GT

- GT 3 « Accès des Assistants au corps des TSEEAC » :

La première réunion est prévue le 27 mars.

- GT 4 « Prolongation Sauvadet » :

À la demande de FO, Le Directeur général a validé définitivement l'ouverture du corps d'accueil des IEEAC pour la titularisation des enseignants chercheurs de l'ENAC.

- GT7 « BO dans les CRNA et conditions de travail des ICNA » :

Les interprétations de certains rendent déjà trop souvent les conditions de travail difficiles dans les organismes de petite taille, FO s'opposera à de nouveaux abus dans les CRNA et grandes APP.

FO a rappelé son attachement au respect de l'arrêté de 2002 et sa désapprobation à tout projet pouvant conduire à y déroger ou à le modifier.

- GT8 « BO et organisation du travail des ICNA dans les SNA » :

La DO envisage de définir des nouveaux BO dans les APP des groupes A à D sur la base d'analyse des ouvertures des positions radio de l'année n-1 en prenant en compte les contraintes et le trafic local. Elle va débiter des tournées dans les centres dès ce mois-ci.

Au des réunions des désaccords persistent à propos du nombre de jours de travail effectués hors salle par contrôleur (formation continue, anglais, participation aux GT...) et sur les ouvertures des positions « assistant » et « coordonnateur ».

La DO non disposée à entendre les OS rajoute des points de frictions (prise en compte des vacances des Assistants de Subdivisions qui recyclent ou des pourcentages de travail opérationnel inacceptables en ce qui concerne les CAF LOC).

FO s'opposera à ces méthodes de calcul qui ne reflètent pas la réalité, rajoutent des contraintes dans l'établissement des grilles de tour de service et conduiront fatalement à une baisse de la qualité de service.

- GT9 « Expertise opérationnelle des ICNA » :

Les textes n'étaient pas suffisamment aboutis pour être présentés à ce CSP, une nouvelle réunion devrait permettre de valider l'organisation du travail des experts opérationnels.

- GT 14 « Energie et Climatisation DSNA » :

FO a rappelé être toujours en attente d'une date pour une première bilatérale avec l'animateur de ce GT.



- GT 15 « RBO » :

FO est vigilante pour que les procédures mises en place dans le cadre du RBO soient réalistes et ne mettent pas en porte à faux les inspecteurs. FO attend toujours de la part de SDJ un avis concernant la sécurisation juridique des inspecteurs lors d'actions de surveillance appliquant le RBO.

- GT 16 « Elargissement de la licence de surveillance à MEAS, ERS, etc... » :

Le GT a tenu sa première réunion le vendredi 24 mars. FO a demandé en séance à l'administration de faire un état des lieux exhaustif des agents travaillant pour la DSAC et n'ayant pas de licence de surveillance. Par ailleurs FO a exigé que l'aspect « coût » induit soit retiré de l'équation et ne soit pas un point bloquant pour ce GT.

- GT 17 « Organigrammes DSAC-IR » :

Suite au départ de FO lors de la réunion du GT tenue le 1^{er} mars, le DG a décidé de faire une pause sur ce GT et a demandé à P. Cipriani de recevoir rapidement les OS en bilatérale pour essayer de trouver une voie de compromis. FO considère qu'en l'absence évidente de consensus, la solution la plus sage serait d'arrêter ce GT.

- GT 18 « parcours de carrière DSAC » :

Suite aux propositions faites par l'administration sur l'évolution des niveaux d'emplois fonctionnels pour les corps techniques, le GT va pouvoir reprendre ses travaux le 9 mars. FO qui a proposé il y a plusieurs mois un projet à l'administration sera très vigilant à ce que ce parcours permette aux agents de se projeter à moyen ou long terme.

- GT 19 « Compensation des tâches hors horaires de bureau DSAC » :

FO, seule OS à avoir proposé un projet de récupération, a réitéré sa demande lors de la dernière réunion du 3 mars. Pour mémoire le travail effectué (récupération en heure) :

- o entre 07h00 et 08h30 et 17h00 et 22h00 : coefficient de 1,
- o le samedi : coefficient de 1,5,
- o la nuit de 22h00 à 07h00, le dimanche et jour férié : coefficient de 2,
- o une nuitée en découché : forfait de 3h00.

- GT 22 « Entités logistiques régionales communes » :

Pour FO, les travaux des deux dernières réunions, qui ont permis de rédiger une note de cadrage pour les comités locaux de propositions, sont satisfaisants. Elle doit permettre aux personnels des différentes régions de pouvoir participer activement aux travaux de mise en œuvre de cette réforme dans chaque région.

Nous avons insisté sur la nécessité de veiller à ce que dans chaque région l'administration locale fasse participer activement les agents concernés. Nous avons également demandé que le GT sur le déroulement de carrière soit rapidement lancé pour donner aux ouvriers concernés des gages d'évolution. Sur le second point l'administration a annoncé une réunion du GT.

- GT 23 « Modernisation des systèmes d'informations » :

Une première réunion de ce GT doit se tenir durant le second trimestre 2017.

- GT 25 « Travaux Incommodés » :

Une première réunion de ce GT doit se tenir durant le second semestre 2017.

- GT 27 « Déroulement de carrière Ouvrier » :

Deux groupes de travail sont créés pour ce GT :

Elaboration des textes statutaires concernant les Ouvriers d'Etat de l'aviation civile : poursuite des travaux pour arriver à valider des textes qui seront publiés au journal officiel, et qui reprennent les notes et circulaires actuelles qui gèrent les Ouvriers d'Etat. Les textes actuels n'ont pas de valeur juridique car ils n'ont jamais été publiés. Une première réunion se tiendra le 25 avril.

Déroulement de carrière sur les fonctions logistiques : ce GT a pour but de revoir les fiches des familles de la logistique et permettre d'améliorer les carrières des agents en particulier pour ceux bloqués au HCA. Une première réunion se tiendra le 20 avril.

- GT 28 « Télétravail » :

Les travaux de ce GT sont terminés et les agents ont aujourd'hui la possibilité de demander le télétravail dans le cadre de la note d'application de la DGAC.



- GT 30 « Action Sociale » :

En introduction de ce GT le Directeur général tient à rappeler les conclusions du rapport de la Cour des Comptes qui nous obligent à mettre en œuvre certains points :

Les représentants de l'administration ont un rôle de surveillance sur la gestion des associations et ne peuvent pas être membre des associations.

Le trop grand nombre d'associations ne permet pas d'avoir une vision synthétique sur l'utilisation des budgets et sur les absences des agents contribuant aux activités de l'action sociale.

Rationalisation des associations : le DG a déclaré que le problème se situe davantage au niveau du circuit financier plutôt qu'au niveau la rationalisation (réduction d'associations).

Dimensionnement ATAS : nécessité de trouver un fondement juridique sur les ATAS. Neuf jours de congé de bénévolat pourraient être accordés aux Présidents des associations.

Colonies de vacances : comparer l'offre DGAC actuelle avec celles du Ministère.

Référencement Mutuelle : réflexion pour mettre en place un nouveau dispositif de référencement de mutuelle. Une première réunion se tiendra le 13 mars.

- GS « Médical » :

9 réunions ont eu lieu ; la séparation des dépenses sociales et médicales a été traitée en première partie. Depuis le 1er janvier 2017 ces dernières sont imputées au BOP 614 de la DSAC, l'action sociale restant sur le 613.

La seconde partie traite de l'impact managérial et budgétaire, du rattachement hiérarchique et fonctionnel et des carrières des médecins et de leurs équipes.

Mesures indemnitaires

- Régime indemnitaire simplifié (RIS) pour les corps techniques :

Les projets d'arrêté vont enfin sortir du guichet unique FP/Budget et vont pouvoir être rapidement signés pour une mise en œuvre au 1^{er} juillet 2017.

Les arrêtés concernés sont :

- Arrêté d'attribution de la part « fonctions exercées » et de la part « expérience » versées aux ICNA, IESSA, IEEAC et TSEEAC
- Arrêté de la part « licence européenne » de contrôle versée aux ICNA et TSEEAC
- Arrêté de la part « études exploitation » versée au IEEAC
- Arrêté de la part « évolution des qualifications » versée au IESSA
- Arrêté de la part « qualification et habilitation » versée aux TSEEAC et ICNA

FO ne tolérera aucun retard dans la mise en œuvre du RIS.

60% des revalorisations indemnitaires prévues dans le protocole seront versées lors de la mise en place du RIS le 1^{er} juillet 2017. 20% au 01/01/2018 et 20% au 01/01/2019.

- Primes pour les ouvriers d'Etat :

Les divers arrêtés pour les primes PSH (Prime Spécifique d'habilitation), PTO (Prime de Technicité Ouvrière) et Prime de qualification (Ouvriers des Parcs et Ateliers) ont été envoyés à la Fonction publique et sont actuellement au Guichet Unique pour validation.

PPCR

L'administration a présenté les projets de texte permettant les évolutions de grille indiciaire prévues par le protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) de la FP pour les 3 corps de cat A : IEEAC, ICNA et IESSA.

L'administration souhaite travailler rapidement dans le but de présenter les textes finaux au CTM du 24 mars prochain.

Les OS seront reçues en bilatérales prochainement pour compléter et corriger ces textes qui comportent quelques erreurs comme la transposition des durées dans les échelons ICNA suite à la fusion des grades principaux et divisionnaires, des différences entre le texte ICNA et le texte TSEEAC (partie contrôle) et notamment les renvois vers la CMCNA dont le texte doit aussi être négocié au plus tôt.

Alors que FO déplore depuis toujours le rallongement des carrières induits par le protocole PPCR Fonction publique, l'UNSA pourtant signataire de l'accord feint de découvrir la triste réalité et s'en plaint en séance.

FO, non signataire de l'accord PPCR Fonction publique, a obtenu dans le protocole DGAC que les nouvelles grilles indiciaires soient modifiées pour atténuer l'allongement de carrière induit par la suppression des RDL.



Emplois fonctionnels

- Accès des TSEEAC au CSTAC :

L'administration a présenté le projet de décret permettant aux TSEEAC qui sont au 8^{ème} échelon CTAC d'être nommés sur un emploi fonctionnel CSTAC. Ce projet va enfin sortir du guichet unique FP/Budget pour intégrer le circuit des signatures.

- Evolution de la liste des fonctions éligibles pour l'accès aux emplois fonctionnels techniques :

L'administration a présenté ses propositions d'évolution de la liste des fonctions éligibles pour tous les emplois fonctionnels techniques allant du niveau RTAC au niveau HEB bis.

Emplois	DSAC	DSNA	DTA	SG	ENAC	Outre-Mer	BEA	Autres services
CSTP (HEBBis) Arrêté du 7 mai 2009	DSAC/N et SE, Ouest et Antilles-Guyane	-Chef SNA/RP -Chef SNA/GSO -Adjoint au Directeur des opérations	-Adjoint au DTA -Chefs de missions MCU et MDT	-Adjoint au SG -Chef SSIM -Chef SNIA	-Directeur adjoint de l'ENAC			-Chef de mission MALGH -provision experts labellisés internationaux -Directeur de Cab DG
CST (HEB) Arrêté du 11 sept 2015	-Alignement DSAC/OI -Chef MEAS -Délégué stratégie EC -Adjoint directeur technique NO -Directeur de programme/chargés de mission (3 : Europe, qualité standardisation*, SI) -Adjoints DSAC -Chef de départements SR des DSAC/IR	-Chef de mission environnement -Adjoint chef CRNAs et organisme Roissy -Chef de service exploitation (CRNAs et Roissy, Orly, Lyon, Nice, Marseille) -Chef de service technique (CRNAs et Roissy, Orly, Lyon, Nice, Marseille) -Chefs de département DO 1, 2, 3	-Chef de missions MDP, MCI -Directeur de cabinet	-Chefs missions MC2, SIRH -Directeur de projet contrôle interne, -Directeur du cabinet -Adjoint au Chef du SNIA Chef SGTA		-Adjoint DAC NC - Chef SEAC Wallis et Futuna		-Provision Expert labellisé - Directeur adjoint du Cabinet DG
CUTAC (HEA)	-Chef division en DSAC IR -Adjoint Chef MEAS -Chefs de division MEAS -Chefs de cab DSAC IR	-Experts opérationnels ICNA	-Chef div technique STAC		-Directeur de cabinet			-Chef de pôle des affaires réservées au cabinet DG
CUTAC/TE		-Gestionnaire de ressources techniques sénior -Chef de pôle et adjoint			Extension au département SINA de l'ENAC			
CSTAC (1021)	-Adjoints chefs de pôle		-Adjoints chef de bureau					
CTAC (971)	-Resp . mission d'audit ou référent -CTE sénior de + de 2ans -Adjoints aux délégués territoriaux	-Instructeur régional -Experts confirmés de la DTI -Chef BNIA et ses adjoints (2)					-Enquêteur sénior	
RTAC (741)		-Concepteur de procédures expert depuis + 2 ans					-Enquêteur confirmé	

FO constate avec satisfaction que beaucoup de ses demandes ont été retenues par l'administration même si certaines incohérences subsistent.

Ces évolutions doivent maintenant être intégrées dans un projet d'arrêté à valider avec le guichet unique FP/Budget.

Vos représentants : Valérie Cariou-Pilate, Olivier Richard (SNICAC-FO) ; Pierre Gaubert, Jean-Christophe Mazin, Adeline Gaugry (SNPACM-FO) ; Eric Lallis, Cédric Faure, Vincent Bachelier et Yann Lafitte (SNNA-FO)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

